

Prix de thèse de droit des libertés « Jean Rivero » 2021

Règlement du prix

- Le prix de thèse « Jean Rivero » est délivré conjointement par l'Association française pour la recherche en droit administratif (AFDA) et l'Association française de droit constitutionnel (AFDC).
- Il a pour objet de récompenser une thèse de droit des libertés rédigée en langue française.
- Il est attribué tous les deux ans par un jury composé de six personnalités qualifiées. Elles sont désignées paritairement par l'AFDA (3) et l'AFDC (3).
- Le prix est constitué par la publication gratuite de la thèse primée dans la collection « Bibliothèque de droit public » de la LGDJ.

Règlement du prix 2021

- Le prix 2021 récompense une thèse de droit des libertés rédigée en langue française soutenue au cours de l'année 2019 ou 2020.
- Outre la thèse en format PDF, le dossier de candidature comporte le rapport de soutenance, les pré-rapports de soutenance ainsi qu'un bref *curriculum vitae*.
- Les candidatures doivent être adressées exclusivement par voie électronique et parvenir à l'adresse mail suivante au plus tard le **28 février 2021** :
prix-jean-rivero@asso-afda.fr

Jury du prix Jean Rivero 2021

AFDA : X. Dupré de Boulois (Paris 1), S. Niquège (Bordeaux) et B. Plessix (Paris 2).
AFDC : X. Bioy (Toulouse 1 Capitole), A. Levade (Paris 1) et D. Rousseau (Paris 1)

